



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Cergy, le vendredi 3 juillet 2015

### Mesures exceptionnelles pour l'île de loisirs ce week-end

Afin de prendre en compte l'épisode de canicule actuel (niveau 3) et de prévenir le renouvellement des incidents survenus ce mercredi, le préfet du Val-d'Oise, Yannick BLANC, en lien étroit avec le directeur de l'île de loisirs, Nicolas COOK, a ordonné la **mise en œuvre de mesures exceptionnelles**.

Ainsi, le **renforcement significatif du dispositif de sécurisation** de cette installation sera effectif dès demain pour notamment faire face à la fréquentation importante attendue.

Les effectifs des personnels de surveillance de baignade, de secours ainsi que des agents de prévention seront très largement augmentés, en particulier grâce au concours de sapeurs-pompiers volontaire.

Les services de la police nationale seront très fortement mobilisés sur le site et à ces abords. Ils seront appuyés par des policiers municipaux pour fluidifier les accès à l'île de loisirs.

Des secouristes seront également pré-positionnés en fin de journée au sein des gares de Neuville-sur-Oise et de Cergy-Préfecture pour garantir une prise en charge sanitaire immédiate en cas de nécessité.

Enfin, l'île de loisirs **ouvrira exceptionnellement ses portes jusqu'à 20h00**.



### Recommandations :

Les familles avec des enfants en bas âges et ne sachant pas nager doivent impérativement doter leurs enfants de dispositif d'aides à la flottabilité (brassard, ceintures flottantes, bouées).

Il est fortement conseillé de boire régulièrement et fréquemment de l'eau en cet épisode de canicule.

L'île de loisirs ouvrant ses portes à 10h00, il est recommandé une arrivée précoce afin d'éviter l'affluence.

Pour rappel, la baignade dans l'espace de zone non autorisée est sanctionnée par une contravention de 135 euros.